

**Titre :** Dynamiques de mobilisation et de syndicalisation des travailleurs de plateforme. Approche comparative transnationale et intersectorielle au sein des activités ayant trait à la mobilité

**Éditeurs :**

- **Fabien Brugière**, Maître de conférences, Université de Strasbourg, laboratoire SAGE
- **Donna Kesselman**, Professeure, Université Paris-Est Créteil, laboratoire IMAGER
- **Jean Vandewattyne**, Professeur, Université de Mons, Service de Psychologie du travail

Depuis une décennie, divers secteurs de services ont fait l'objet de transformations d'ampleur résultant de l'essor d'un nouveau type d'acteurs économiques se distinguant par leur usage extensif des technologies numériques et par le recours à une stratégie « disruptive » de conquête des marchés. L'expansion des « plateformes allégées » sur une échelle globalisée s'est en effet appuyée sur un modèle économique caractérisé par l'« hyper-externalisation » (Srnicsek, 2016) du capital physique et de la main d'œuvre, qui contourne les régulations du travail et de l'emploi fondées sur une unité de lieux, de temps et d'organisation collective (Degryse, 2020).

Les activités professionnelles ayant trait à la mobilité (chauffeurs VTC/LVC, livreurs à domicile de repas et de courses, « juicers » de trottinettes), sur lesquels nous concentrons notre attention, occupent une position centrale au sein de cette économie – désignée par diverses recherches comme un « capitalisme de plateforme » (Srnicsek, 2016 ; Abdelnour & Bernard, 2018) ou comme une « économie des petits boulots » (*gig economy*) (Huws et al., 2017 ; Vallas & Schor, 2020) - compte tenu de leur poids économique, de leur visibilité publique et de l'émergence de nouvelles figures de travailleurs dans une zone grise juridique (Azaïs, 2019) qui donne lieu à des revendications concernant la clarification et la reconnaissance de leur statut d'emploi (Nasom-Tissandier & Sweeney, 2019, Dubal, 2020, Mazuyer 2022). La chronologie de leur développement apporte un éclairage manifeste sur les conséquences d'une conjoncture du marché du travail qui s'étend d'une crise à l'autre. Dès leur entrée sur le marché à partir de 2010, aux Etats-Unis et ailleurs, les plateformes profitent d'un pool de travailleurs à la recherche d'un emploi ou d'un complément de revenu dans la foulée de la « grande récession » de 2008, ainsi que d'une croissance exponentielle des marchés platformisés dans des environnements économiques distincts : tension concurrentielle avec le secteur traditionnel des taxis (transports de personnes) et ouverture d'un marché (livraison de repas). Lors de la crise du Covid, la livraison de repas connaît une expansion fulgurante dû au confinement, entraînant une forte demande de main d'œuvre. A contrario, la réduction drastique des déplacements relative au contexte sanitaire a fait chuter l'activité et les revenus des chauffeurs, les plongeant dans la précarisation économique. Selon les contextes nationaux, cette segmentation des expériences entre ces groupes professionnels se traduit par des divergences revendicatives : des demandes de protection face à la dégradation des conditions de travail du côté des activités de livraison, des aides publiques du côté des activités de transport.

Ces revendications conjoncturelles s'ajoutent aux revendications spécifiques des travailleurs de plateforme en vue des « droits syndicaux numériques » (*digital labour rights*), comme par exemple un « droit social de l'algorithme » (Chagny & Forrestier, 2021), et participent de la mobilisation dans de nouveaux répertoires de lutte, à la fois collectifs et individuels (Dufresne, Leterme & Vandewattyne, 2018, Brugière, 2020 ; Dufresne & Leterme, 2021). Ces formes et dynamiques d'organisation, fréquemment incarnées dans des collectifs de travailleurs (Trappmann et al., 2020) ou des plateformes autonomes des syndicats qui s'inscrivent dans un processus de revitalisation de l'action collective (Kesselman & Sauviat, 2017), mettent les organisations syndicales à l'épreuve. Plusieurs obstacles se sont posés initialement à leur capacité à traduire et représenter les intérêts des travailleurs de

plateforme : les évolutions rapides et incessantes des secteurs concernés, le recours au travail indépendant pour contourner les régulations et le dialogue social, l'adaptation des stratégies des compagnies au gré des décisions de justice afin de les contourner, les profils sociaux de la main d'œuvre (étudiants, travailleurs peu qualifiés ou à la recherche de revenus complémentaires, migrants en situation régulière ou non...) et sa distance – sinon sa méfiance – envers le champ syndical, voire la défense en parallèle des acteurs traditionnels des secteurs aux intérêts potentiellement contradictoires comme c'est le cas dans le secteur des taxis. Néanmoins, au-delà d'une opposition réductrice entre collectifs de base et syndicats institutionnalisés face aux enjeux du travail de plateforme, il convient de souligner la diversité des formes d'organisation selon les contextes nationaux (Cini et al., 2021) ainsi que la mise en œuvre progressive de logiques de coopération, plus ou moins précoces, durables et formalisées entre ces deux types d'acteurs : soutien logistique et médiatique dans le cadre des actions collectives, soutien juridique et financier dans le cadre des procès de requalification, jusqu'à la syndicalisation (Vallas, 2019), par l'affiliation de collectifs et associations de travailleurs (Sachs, 2019) ou par l'inclusion directe des travailleurs individuels (Gasparri & Tassinari, 2020). Nous souhaitons ainsi rendre compte des dynamiques de syndicalisation au sein du capitalisme de plateforme, à travers une analyse comparative des rapports qui unissent travailleurs, collectifs et autres structures de contestation avec les organisations syndicales, selon des temporalités générales et spécifiques. Ces dynamiques s'expriment aussi au sein des syndicats, à travers notamment l'adaptation de leur structure ou encore de leur positionnement envers les politiques publiques visant à réguler le travail de plateforme.

A priori, ces tendances ambivalentes sont observables chez les acteurs, dans tous les pays, depuis l'entrée sur scène de plateformes qui mobilisent les mêmes modèles économiques et stratégies de conquête des nouveaux marchés, ce qui fait de l'étude de ce « choc partagé » un objet de comparaison unique (Thelen, 2018). Les disparités entre contextes nationaux de réception des nouveaux modèles économiques ont produit des rapports de pouvoir différents selon les pays (Carelli & Kesselman 2019, Kesselman 2021). Cette dimension comparative se trouve au cœur de notre projet. La mise en relation des expériences de syndicalisation et de mobilisation des travailleur.se.s des plateformes dans des pays de langues et de cultures syndicales différentes, notamment francophones et anglophones, du nord au sud, ainsi que d'est en ouest, permettra d'interroger véritablement le degré de disruption qu'entraîne l'avènement du travail de plateforme (Davis & Sinha, 2021, Ford & Honan, 2019). La mise en relation de secteurs phares du travail à la demande, à partir de recherches récentes, permettra de faire ressortir des pistes de comparaison dans les processus de régulation de ces secteurs émergents (Chagny, 2019 ; Dufresne & Leterme, 2021).

En définitive, le questionnement qui fonde ce dossier thématique pourrait se résumer par la formule suivante : quelles déclinaisons observe-t-on aux échelles locales et nationales – y compris l'échelle transnationale - en termes de formes et de dynamiques de syndicalisation face au phénomène global de plateformes des secteurs en lien avec la mobilité?

À cette interrogation, des contributions issues de différentes disciplines (sociologie du syndicalisme et des relations professionnelles, sociologie des mouvements sociaux, sociologie du travail et des professions, sciences politiques, sciences de gestion, droit, etc.) apporteront des pistes de réflexion et des éléments d'éclairages théoriques, méthodologiques et empiriques.

Ce numéro spécial sera structuré autour de 4 axes thématiques :

1. L'analyse de la morphologie du champ de la représentation collective des travailleurs de plateforme envisagée d'un point de vue dynamique : rendre compte des formes évolutives des organisations (collectifs et syndicats) impliquées et des relations qu'elles entretiennent entre

elles, de même que la mise en perspective de ces dynamiques avec la structure du champ des relations professionnelles dans le ou les contextes nationaux étudiés et de l'impact des crises économique et sanitaire sur celle-ci.

2. L'analyse du répertoire d'action collective des mobilisations des travailleurs de plateforme : décrire les divers modes d'action, qu'il s'agisse de formes « classiques » (manifestation, grève, rassemblement voire blocage d'un siège social) ou plus spécifique (déconnexion, opération escargot, procès pour requalification, formes alternatives d'organisation), en s'intéressant notamment aux types d'acteurs engagés et aux formes de coopération émergeant dans ce cadre.
3. L'analyse des revendications et stratégies portées par les acteurs syndicaux dans leur diversité – en soulignant les éventuels accords et désaccords – concernant les enjeux majeurs du travail de plateforme (statut d'emploi, revenus, conditions de travail, protection sociale, dialogue social), en les reliant notamment au cadre réglementaire, à la composition sociale et aux identités des groupes professionnels.
4. L'analyse de la « disruption » générée par la plateformesation. Quelles sont les conséquences de l'émergence de ces activités sur le syndicalisme et les relations professionnelles dans chaque pays, et, dans une perspective comparative, sur les relations qu'entretiennent les syndicats institutionnalisés avec les décideurs politiques et les compagnies qui se positionnent désormais en acteurs du processus de recomposition des normes ? Retranscrire les rapports de pouvoir au sein desquels les acteurs sont engagés par la prise en compte des autres parties prenantes dans l'espace public (plateformes, concurrents traditionnels, autorités publiques, associations de consommateurs, experts etc.) (Azaïs et al., 2017), dresser un bilan des évolutions des structures économiques sectorielles et des réglementations.

## Planning

1. 30 novembre 2022 : Date limite de soumission des textes. Les consignes à respecter sont disponibles via le lien suivant : [https://www.riir.ulaval.ca/fr/publier-dans-riir/consignes-aux-auteurs#titre\\_section\\_37](https://www.riir.ulaval.ca/fr/publier-dans-riir/consignes-aux-auteurs#titre_section_37)
2. Été/automne 2023 : Publication du dossier par la revue

## Bibliographie

Abdenour, S. & Bernard, S. (2018). Vers un capitalisme de plateforme ? Mobiliser le travail, contourner les réglementations, *La nouvelle revue du travail*, 13, DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.3797>

Azaïs, C., P. Dieuaide & D. Kesselman (2017). Zone grise d'emploi, pouvoir de l'employeur et espace public : une illustration à partir du cas Uber. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 72 (3): 433-456. <https://doi.org/10.7202/1041092ar>

Azaïs, C. (2019). Figures émergentes in M.-Ch. Bureau, A. Corsani, O. Giraud & F. Rey (dir), *Les Zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, Buenos Aires: Editions Teseo, 149-160.

Brugière, F. (2020). Comment résister à l'emprise numérique des plateformes ? Le cas des chauffeurs VTC. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 29, 115-127.

Carelli, R. & Kesselman, D. (2019). La régulation du travail des chauffeurs de VTC : disruption et résistance par la voie du droit. *Chronique Internationale de l'IRES*, 168 (4), 29-50.

- Chagny, O & Forestier F. (2021). Contrebalancer les asymétries de pouvoir nées de la société numérique : vers un droit social de l'algorithmique ?. *Les Cahiers du CIEP*, n° 29, avril, 24-32.  
<https://www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/CahCiep29.pdf>
- Chagny, O. (2019). Les enjeux de la régulation sectorielle. *Chronique Internationale de l'IRES*, 168(4), 8-28. <https://doi.org/10.3917/chii.168.0008>
- Cini, L., Maccarrone, V., & Tassinari, A. (2021). With or without U(nions)? Understanding the diversity of gig workers' organizing practices in Italy and the UK. *European Journal of Industrial Relations*.  
<https://doi.org/10.1177/09596801211052531>
- Davis, G.F. & Sinha Assem (2021). Varieties of Uberization: How technology and institutions change the organization(s) of late capitalism. *Organization Theory*, vol. 2, 1-17.  
<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/2631787721995198>
- Degryse, C. (2020). Du flexible au liquide : Le travail dans l'économie de plateforme. *From Flexible to Liquid: Working in the Platform Economy. Relations industrielles / Industrial relations*, 75(4), 660-683.
- Dufresne, A. & Leterme, C. (2021). Travailleurs de plateforme. La lutte pour les droits dans l'économie numérique, Bruxelles : Gresea.
- Dufresne, A., Leterme C. & Vandewattyne J. (2018), Les mobilisations du Collectif des coursier.e.s contre Deliveroo, in Gracos I., Grèves et conflictualité sociale en 2017, *Courrier Hebdomadaire du CRISP*.
- Dubal, V. (2020). An Uber Ambivalence: Employee Status, Worker Perspectives, & Regulation in the Gig Economy. In, Deepa Das Acevedo (ed), *Beyond the Algorithm: Qualitative Insights for Gig Work Regulation*, Cambridge, Cambridge University Press, 33-56.
- Ford, M. & Honan V. (2019). The limits of mutual aid: Emerging forms of collectivity among app-based transport workers in Indonesia. *Journal of Industrial Relations*, Vol. 61(4) 528–548. <https://journals-sagepub-com.ezproxy.u-pec.fr/doi/full/10.1177/0022185619839428>
- Gasparri, S., & Tassinari, A. (2020). « Smart » Industrial Relations in the Making? Insights from Analysis of Union Responses to Digitalization in Italy, *Relations Industrielles / Industrial Relations*, 75(4), 796-817.
- Huws, U., Spencer, N.H., Syrdal, D.S. & Holts, K. (2017). *Work in the European gig economy*. Rep., Found. Eur. Progress. Stud., Brussels. [https://www.feps-europe.eu/Assets/Publications/PostFiles/579\\_1.pdf](https://www.feps-europe.eu/Assets/Publications/PostFiles/579_1.pdf)
- Kesselman, D., & Sauviat, C. (2017). Les enjeux de la revitalisation syndicale face aux transformations de l'emploi et aux nouveaux mouvements sociaux. *Chronique Internationale de l'IRES*, 160(4), 19-37.  
<https://www.cairn.info/revue-chronique-internationale-de-l-ires-2017-4-page-19.htm>
- Kesselman, D. (2021). États-Unis. Le bilan de la présidence Trump en matière d'emploi : quels défis pour les organisations syndicales ?. *Chronique Internationale de l'IRES*, 173, 49-62.  
<https://www.cairn.info/revue-chronique-internationale-de-l-ires-2021-1-page-49.htm>
- Mazuyer, E., (2022), La protection juridique des travailleurs de plateformes numériques. In Carelli R., Cingolani P., Kesselman D., *Regards interdisciplinaires sur le travail de plateforme*, Editions Teseo.
- Nasom-Tissandier, H. & Sweeney, M. (2019). Les plateformes numériques de transport face au contentieux. In, Abdelnour S. & Méda D., *Les nouveaux travailleurs des applis*, Paris, Presses universitaires de France, 75-88.

Sachs, B. (2019). The Uber/Lyft “workers’ association” debate: A response to Dubal. *Law and Political Economy*, June 20, <https://lpeblog.org/2019/06/20/the-uber-lyft-workers-association-debate-a-response-to-dubal>

Srnicek, N. (2016). *Platform Capitalism*. Cambridge, UK/Malden, MA: Polity Press.

Trappmann, V, Bessa, I, Joyce, S, & al. (2020) *Global Labour Unrest: The Case of Food Delivery*. Friedrich Ebert Stiftung FES. <http://library.fes.de/pdf-files/iez/16880.pdf>.

Vallas, S.P. (2019). Platform capitalism : what’s at stake for workers?. *New Labor Forum*, vol. 28, n° 1, 48-59. <https://doi.org/10.1177/1095796018817059>

Vallas, S., & Schor, J. B. (2020). What Do Platforms Do? Understanding the Gig Economy. *Annual Review of Sociology*, 46(1), 273-294. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-121919-054857>

## Brève présentation des éditeurs

Fabien Brugière (Maitre de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg, laboratoire SAGE) mène actuellement une recherche financée sur le travail, l'emploi et les mobilisations des travailleurs de plateforme (projet IdEx T.E.M.P.). Ce projet se fonde sur une approche doublement comparative, par l'étude des secteurs du transport de personnes et de la livraison de repas, et par la conduite d'enquêtes de terrain en France et en Belgique. Ayant effectué plusieurs séjours d'enseignement et de recherche dans les universités américaines (à Northwestern University en tant que visiting lecturer en 2007-2008, et à University of Illinois at Chicago (UIC) comme visiting fellow), FB est familier avec la littérature sociologique anglosaxonne sur les thèmes du travail et des relations professionnelles. Il vient ainsi de publier un article (en anglais) dans la revue *South Atlantic Quarterly* (Duke University) sur les chauffeurs de plateforme.

Donna Kesselman rédige et publie dans une perspective comparatiste entre la situation des travailleurs de plateforme dans plusieurs pays, avec une spécialisation sur les travailleurs VTC en France et Etats-Unis. Elle a été porteuse d'un ANR (« les zones grises du travail et d'emploi ») de comparaison entre le devenir du salariat entre la France, les Etats-Unis et le Brésil. Elle travaille en relation avec de nombreux chercheurs et centres de recherches en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, notamment la faculté de droit de l'université de Cambridge (GB), le Murphy Institute (CUNY) et la California Western School of Law Center for Labor Studies.

Jean Vandewattyne (professeur à l'Université de Mons, Service de Psychologie du travail) enseigne la sociologie générale et la psychosociologie des organisations en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Ces recherches portent sur les organisations, le management et les relations professionnelles. Il a participé à la fondation du Groupe d'analyse des conflits sociaux. Ce groupe réunit une vingtaine de chercheurs belges et publie chaque année une étude sur les conflits sociaux les plus significatifs. Dans ce cadre, il a publié une dizaine d'analyses sur la conflictualité sociale en lien avec la dégradation des conditions d'emploi et de travail. Ces dernières années, il a plus particulièrement travaillé sur IBM, Ryanair, la poste belge et les livreurs de repas. Il a aussi été impliqué dans plusieurs recherches transnationales dont une sur les livreurs de repas.